

Intervention de Luc Le Blanc à la séance s'expression des opinions sur le PVM Bellechasse le 10 décembre 24

Jusqu'à présent, la STM a eu fort à faire pour nous convaincre de la nécessité de relocaliser son poste de ventilation mécanique entre les stations Beaubien et Rosemont. La logique, un gros mot, voudrait que cela se fasse sur son propre terrain, qui occupe tout le quadrilatère borné au nord-est par l'angle des rues Saint-Denis et de Bellechasse.

La STM pourrait tranquillement excaver son puits de ventilation à cet endroit, sans devoir le surmonter d'une fausse maison. Un muret et un édicule d'accès devrait suffire. Les abords pourraient même être végétalisés et l'ouvrage disparaîtrait de la vue. L'ensemble pourrait s'harmoniser à un futur projet résidentiel.

Mais l'endroit sert présentement de stationnement, et personne n'aime perdre sa place de stationnement. Alors, à notre grande surprise, la STM a déterminé, après des années d'étude, que le meilleur emplacement pour son PVM était plutôt en milieu résidentiel, et elle tente maintenant de nous convaincre qu'il est normal de préférer un stationnement à l'habitat d'une famille, qu'on envisage sereinement d'exproprier, de raser puis d'infliger, non pas 4, mais « juste 3 ans et demi » d'entraves et de nuisances aux riverains et personnes fréquentant le secteur.

Alors qu'on consulte maintenant la population, la démarche d'expropriation est déjà en cours depuis des années. Cette commission n'est-elle qu'un simulacre de démocratie. De qui se moque-t-on?

Pense-t-on vraiment obtenir l'acceptabilité sociale en promettant d'harmoniser à ses voisins la couleur de la brique de la maison coquille vide de l'ouvrage prévu? En échange de quoi on pourra bloquer la circulation sur la rue de Bellechasse et infliger aux riverains des nuisances de bruit, de poussières et de vibrations, en plus d'entraver l'accès aux déneigeurs et aux garages? Trois ans et demi. Qu'on y pense. Accroissement de la circulation dans les ruelles et rues résidentielles, conflits entre les usagers de la route, et nuisances pour tous. Le quartier n'a-t-il déjà pas subi assez longtemps l'interminable projet de garage d'autobus une rue plus à l'ouest sur de Bellechasse?

La mairesse s'évertue à nous convaincre de la nécessité de tous les cônes orange et du caractère inévitable de tous les chantiers qui perturbent la ville. Pendant ce temps, la STM tente de se faufiler en proposant un chantier qui n'a pas lieu d'être là, et qui est assurément évitable.

Sommes-nous victimes du syndrome « Pas dans ma cour »? Entendre, « pas dans ma cour de stationnement »? Ou d'une paresse intellectuelle de l'équipe de projet, qui a choisi la facilité, au mépris du bien public? Si on se demande, oui, j'ai pris connaissance des derniers documents versés dans son site par la STM. On y apprend que le 530 Bellechasse a été choisi pour sa commodité : il n'y avait qu'une maison à démolir. En 2024, la STM démolit des maisons. Ça ne s'invente pas!

La STM enrobe son image de petits cœurs jaune et bleu et d'une facture humaniste, mais où est l'humain dans tout cela? On sent plutôt que le marketing sert, encore une fois, à maquiller la plate réalité.

Il n'y a pas que la STM qui me désole ici. J'en veux aussi à la Ville, et notamment à l'arrondissement Rosemont-La-Petite-Patrie, qui aurait dû rapidement et fermement mettre son pied à terre et signifier à la STM qu'elle n'obtiendrait pas de dérogation d'urbanisme pour réaliser sur la propriété d'autrui ce qu'elle se refuse à faire sur la sienne. On ne sent pas ici qu'on a véritablement à cœur les valeurs d'harmonie et de qualité de vie qu'on aime pourtant prôner.

Je demande donc à la STM de de ressaisir et de sursoir à cet projet. S'il est aussi nécessaire qu'elle le prétend, qu'elle le réalise sur le terrain qui est le sien.

Et je demande à la Ville de refuser toute dérogation d'urbanisme à la STM visant à réaliser ce projet de PVM sur la portion résidentielle de la rue de Bellechasse.

Luc Le Blanc

-